



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E93681

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/02/2007

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 22/12/2016  
15 000

Raison sociale : SOL7 ENERGIES

445 AVENUE MARC SEGUIN  
07000 PRIVAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUBENAS 494 473 002

Siret : 494 473 002 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3441-001-46

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 107033224 W 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 107033224W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 04 75 30 02 53

Portable :

Site Internet : www.sol7energies.com

E-mail : sol7energies@orange.fr

Responsabilité légale :

CROIZET FRANKC MANDATAIRE / PLATTARD LOIC MANDATAIRE / PLATTARD LOÏC MANDATAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                    | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Couvreur,Plombier) | 08/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique  | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 08/06/2023         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.